

La conservation des antiquités et objets d'art (CAOA) dans les Côtes-d'Armor en 2009

En 2009, le département des Côtes-d'Armor comptait 1 325 objets mobiliers classés au titre des monuments historiques et 2 339 objets inscrits, soit un total de 3 664 œuvres protégées au titre des monuments historiques. Cette importante collection, conservée en grande partie dans les églises et les chapelles, se caractérise par sa dispersion dans plusieurs centaines d'édifices différents, dans lesquels les conditions de conservation sont loin d'être maîtrisées (forte hygrométrie, manque de ventilation, sécurité parfois défaillante...). Ce patrimoine, souvent méconnu, appartient le plus souvent aux communes. Il s'agit de collections publiques, dont la conservation doit être assurée. Ces œuvres sont variées en terme de typologie : statues, pièces d'orfèvrerie, meubles, tableaux, textiles et ornements liturgiques, objets usuels, mais aussi œuvres monumentales telles que peintures murales, vitraux, retables, lambris, papiers peints, etc.

Les missions

Dans le département des Côtes-d'Armor, deux conservateurs délégués des antiquités et objets d'art se partagent depuis 2007 les missions de prospection et de suivi des objets mobiliers.

Leur mission consiste à rechercher des objets susceptibles d'être protégés au titre des monuments historiques pour leur intérêt historique, archéologique, esthétique ou ethnologique, à instruire les demandes de protection d'un point de vue documentaire et administratif, mais également à assurer le suivi des objets mobiliers protégés au titre des monuments historiques, et apporter aux propriétaires des œuvres un accompagnement scientifique et technique en matière de conservation et de restauration.

Prospection

Une fois par an, les conservateurs présentent à la commission départementale des objets mobiliers (CDOM) une cinquantaine d'objets repérés à l'occasion de visites

sur le terrain. Cette commission se prononce sur l'intérêt de l'inscription ou du classement de ces objets. Ce peut être l'occasion de découvertes majeures qui présentent un intérêt national.

Suivi des objets mobiliers protégés au titre des monuments historiques

Mise à jour de la documentation

Les conservateurs disposent d'un fichier documentaire sur chaque œuvre protégée au titre des monuments historiques. Cette documentation unique, régulièrement mise à jour et alimentée par leurs soins, s'avère très utile en cas de vols, de déplacements, de dégradation, volontaire ou non, sur un objet. Un projet de numérisation de cette documentation servant de support à la création d'une base de données est en cours de réflexion.

Surveillance

À l'occasion de leurs visites, les conservateurs vérifient la présence des objets mobiliers protégés et dressent un constat d'état sanitaire assorti de conseils afin de permettre la bonne conservation des œuvres.

Conseil et assistance

Les communes propriétaires, les associations de sauvegarde du patrimoine, mais aussi le clergé affectataire, sont souvent démunis face aux problèmes posés pour la sauvegarde et l'intégrité de ces œuvres. Ainsi, lorsque des travaux de conservation ou de restauration sont nécessaires, les conservateurs assistent le propriétaire dans la définition du cahier des charges et la constitution éventuelle des dossiers de demande de subvention auprès des collectivités territoriales et de l'État.

Travaux de conservation et de restauration

Lorsque les œuvres sont protégées au titre des monuments historiques, les conservateurs assurent le suivi scientifique et technique des travaux de conservation et restauration, en lien avec le conservateur des monuments historiques. Ils veillent notamment au respect des règles déontologiques en vigueur, telles que la réversibilité des travaux, la stabilité des matériaux utilisés dans le temps... en lien avec un réseau de restaurateurs spécialisés. En 2009, 29 opérations de conservation-restauration sur des objets mobiliers inscrits et classés ont été menées dans le département des Côtes-d'Armor, avec les financements conjoints des communes propriétaires, de la DRAC de Bretagne, du Conseil général des Côtes-d'Armor et du Conseil régional de Bretagne.

Quelques objets exceptionnels découverts en 2008 et 2009

– Corlay - chapelle Sainte-Anne : statue de sainte Anne placée dans une niche extérieure, réalisée dans une pierre à grain de fin, probablement dans le kersanton, datant du XVII^e siècle. Traces de polychromie. Classée par arrêté du 23 juin 2009.

– Étables-sur-Mer - église Saint Jean-Baptiste : peinture à l'huile sur panneaux de bois, datant de la fin du XVII^e siècle, conservée dans le grenier de l'église d'Étables, dont l'iconographie est rare (sans doute précurseur de la *Remise du Rosaire* et/ou du *Mariage mystique de sainte Catherine de Sienne*). Classé par arrêté du 28 août 2009.

– Plestin-les-Grèves - grenier de l'ancien presbytère : boîte à crâne datant de 1657, portant les armoiries de la famille de Kergrist «D'or à un croissant chargé au-dessus de trois tourteaux et au-dessous d'un autre tourteau de sable», ainsi qu'une inscription peinte : «CHEF DE NOBLE EQUIER FRANCOIS DE K/GRIST SIGNEUR DE K/QUADIOU. DECEDE LAN 1657. PRIE DIEU POUR SON AME». Classement en cours.

– Ploumilliau - église de Kéraudy : fonts baptismaux en granite du XVI^e siècle possédant encore sous le couvercle en bois sculpté le récipient ouvragé en plomb destiné à conserver l'eau bénite. Classement en cours.

– Ploumilliau - église Saint-Milliau : exceptionnel reliquaire en argent estampé sur âme de bois, datant du quatrième quart du XV^e siècle, présentant un *Agnus Dei* en cire confectionné et béni entre 1471 et 1472 (première année du pontificat de Sixte IV). Classement en cours.

– Pontrieux - église Notre-Dame-des-Fontaines : remarquable Christ en croix en bois polychrome datant du milieu du XVIII^e siècle, constitué de plus de 500 pièces sculptées et assemblées par chevilles. L'œuvre pourrait provenir d'un atelier d'Europe de l'Est d'après la conservatrice du département des sculptures du musée du Louvre. Classement en cours.

– Saint-Martin-des-Prés - église Saint-Martin : coffre de fabrique daté de 1787 (date gravée), parvenu jusqu'à nous intact, sans réparation. Il conserve ses trois serrures et sa barre de verrouillage. Il s'agit d'un coffre en bois, d'une épaisseur moyenne de 7 cm, recouvert entièrement de lames de fer. Classement en cours.

– Saint-Martin-des-Prés - église Saint-Martin : très belle statue de Vierge à l'Enfant en bois polychrome, datant de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle, se tenant debout sur un croissant de lune. Classement en cours.

Deux exemples de chantiers de restauration

Le Christ en croix de l'église Saint-Gal à Langast

L'église Saint-Gal de Langast, classée au titre des monuments historiques en 1907, est célèbre pour l'intérêt et la qualité de ses peintures murales de l'époque romane, découvertes lors des travaux de restauration de l'édifice menés entre 1982 et 1992 par la Conservation régionale des monuments historiques¹. En 2008, une opération singulière de conservation-restauration de la statue d'un Christ en croix en bois polychrome, datant du XVIII^e siècle, a été conduite par la commune de Langast, avec le suivi technique et scientifique des conservateurs délégués des antiquités et objets d'art du département, ainsi que les soutiens financiers du Conseil général des Côtes-d'Armor et du conseil régional de Bretagne.

Un véritable défi a été relevé par l'équipe de restaurateurs mandatée pour ces travaux, M. Sylvain Sury de l'Atelier du vieux presbytère à Lanvellec, pour les délicates opérations de menuiserie et d'ébénisterie, et Mme Marie Soula, conservatrice restauratrice d'œuvres sculptées installée à Landebaëron. En effet, quand la sculpture a été prise en charge, elle était en très mauvais état. L'intervention de conservation était primordiale pour la survie de l'œuvre. Celle-ci ne pouvait plus être exposée, ni manipulée. Le corps du Christ, encore attaché à la croix, était entreposé dans un hangar alors que la tête était conservée dans la sacristie de l'église. Les bras ne tenaient plus au corps et le buste présentait une grande fragilité (il était creux !). Le bois, très altéré, avait été consolidé par du goudron. Quant à la tête, cassée en plusieurs morceaux, elle avait été, tant bien que mal, recollée et maintenue en place par un assemblage hétéroclite de plâtre, de clous et de papier. La surface de la sculpture avait été peinte plusieurs fois. Le dernier repeint était empoussiéré et pulvérulent. Des lacunes importantes de la couche de peinture laissaient le bois à nu sur les cuisses, le torse et le cou.

Avant le transport, la sculpture a bénéficié de la pose de différentes protections : les éléments susceptibles de se désolidariser ont été attachés ensemble, la couche de peinture a été protégée par des «facings», pansements en papier fin qui sont ensuite enlevés par le restaurateur. Une fois dans l'atelier, les couches de peinture ont été consolidées en injectant de la colle entre le bois et la première intervention colorée. Une fois cette opération réalisée, la sculpture pouvait être manipulée sans craindre de perdre une partie de la peinture originale. Tous les morceaux du corps et du visage

¹ Cf. la publication de l'Inventaire *Langast : peintures murales de l'église Saint-Gal (Côtes-d'Armor)*, 1996, 22 p.

ont été démontés afin d'être nettoyés et purgés des anciennes interventions qui pourraient nuire à la conservation de l'œuvre dans le temps (plâtre, goudron, colle,...). Les parties vermoulues ont été consolidées par injection de résine.

La difficulté, de taille, consistait à trouver une solution pour remonter l'œuvre, sachant que des éléments avaient définitivement disparu, que la sculpture était creuse et que, présentée en hauteur, elle devait être d'une solidité à toute épreuve. Enfin, l'ensemble du montage devait être réversible ainsi que le veut l'éthique de la conservation-restauration des objets d'art. Le moyen imaginé a été de réaliser une *sculpture dans la sculpture*. Cette «âme» en bois, devant épouser la forme intérieure du Christ, servirait de support au remontage de toutes des parties détachées. Des empreintes ont été prises au plâtre. Elles ont servi de modèle pour réaliser une nouvelle sculpture en bois. Elle a été réalisée en trois morceaux indépendants afin de s'intégrer sans contrainte sur «l'enveloppe originale» du Christ.

Des éléments manquants ou altérés au niveau des mains et des pieds ont été réalisés en bois, puis collés. Ces parties de la sculpture doivent être solides car ce sont des points d'appui pour l'accrochage du Christ sur la croix. Des volumes disparus ont été remplis en pâte à bois et sculptés en surface, notamment une partie du cou, des mèches de cheveux et de la barbe du Christ. Certains manques de la couche de peinture sur le visage et le torse ont reçu une retouche colorée afin de s'intégrer à l'aspect coloré existant. Les zones reconstituées en pâte à bois, et certaines grandes lacunes sur les cuisses, le torse et le cou n'ont pas été retouchées. Un simple éclaircissement de la couleur du bois permet de les intégrer sans gêner la visibilité de l'œuvre. Elles restent apparentes comme témoignage de l'état avancé de dégradation de l'œuvre et du travail, maintenant visible, qui a permis sa sauvegarde.

La maîtresse-vitre de la seconde moitié du xve siècle de l'église Notre-Dame-de-la-Cour à Lantic

La verrière de la baie d'axe de l'église Notre-Dame-de-la-Cour à Lantic est composée de 30 panneaux, dont 18 historiés représentant la vie de la Vierge. Cette maîtresse-vitre est l'œuvre d'Olivier Le Coq et Jehan Le Lavenant, qui réalisèrent ce vitrail entre 1460 et 1470². Les panneaux sont rehaussés par de riches tons rouges, bleus, bruns, verts et or. Dans la partie haute du réseau, les tympan, dans leurs nombreux compartiments flamboyants, contiennent une vingtaine d'écus armoriés portés par des anges, dont certains sont des anges musiciens et d'autres portent des phylactères sur lesquels sont inscrits des versets du *Te Deum*.

² GATOUILLAT, Françoise, HÉROLD, Michel, *Les vitraux de Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 70-73



Figure 1 – Vue du Christ en croix de l'église Saint-Gal à Langast avant restauration (cl. Céline Robert)



Figure 2 – Détail du mannequin servant de support aux pièces détachées originales (cl. Sylvain Sury)

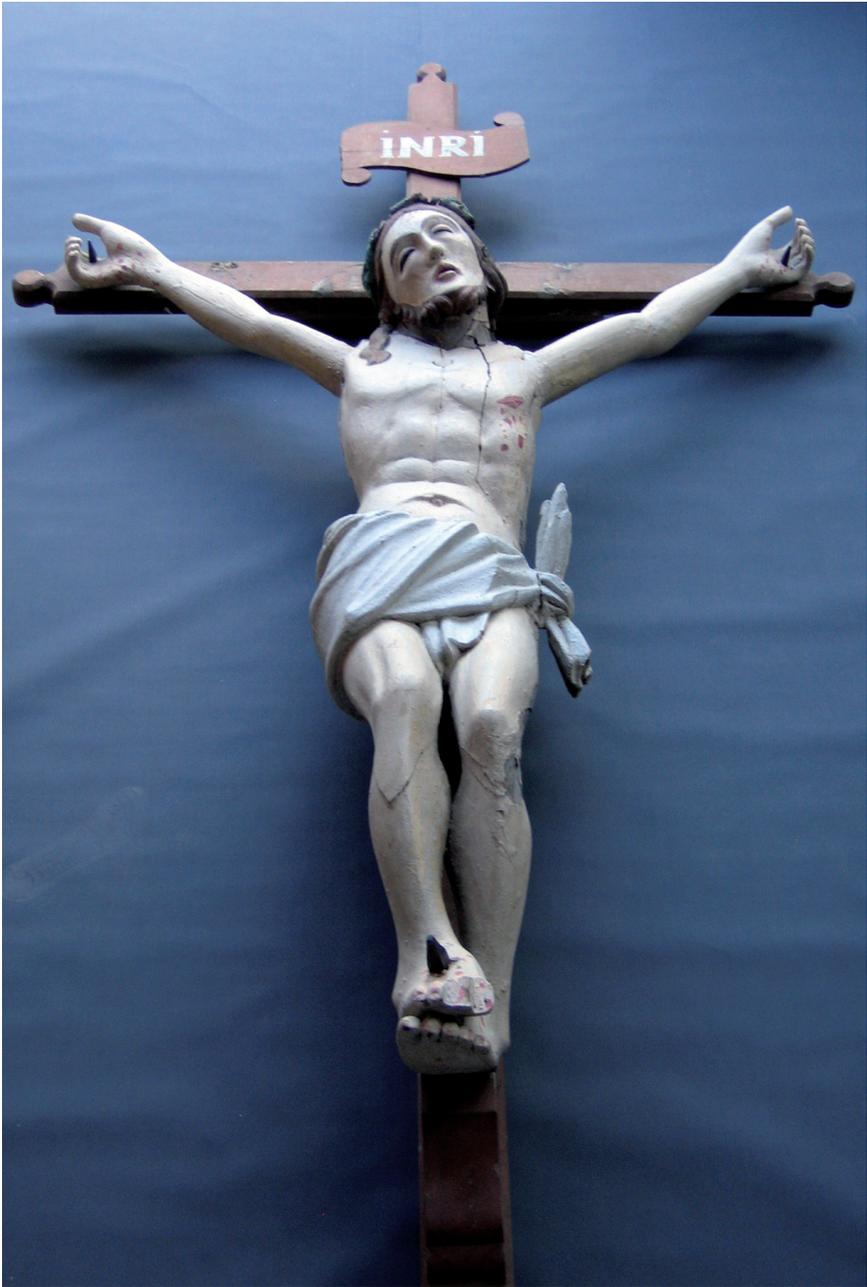


Figure 3 – Vue d’ensemble du Christ en croix de l’église Saint-Gal à Langast après restauration (cl. Sylvain Sury)

Après un incendie qui toucha la chapelle en 1874, la verrière fit l'objet de travaux de restauration. Avant la Première Guerre mondiale, par mesure de précaution, les vitraux furent déposés et mis à l'abri dans le donjon de Dinan. Ils furent remis en place en 1949 à l'occasion de la venue à Lantic de la société française d'archéologie. Des calfeutrements de ciment, très durs, ont alors été utilisés pour la remise en place.

Au cours du premier semestre 2006, M. Mickaël Messonnet, de l'entreprise HSM à Quintin a déposé un panneau de la verrière pour conduire une étude en atelier. L'objectif était d'établir un protocole de restauration suite à l'examen des pathologies. Des essais de convenance de produits ou de techniques de restauration à employer ont ainsi été réalisés, ainsi qu'une estimation du coût général des travaux pour l'ensemble de la verrière. De nombreux plombs de casse, issus d'une restauration ancienne, étaient particulièrement gênants pour la lisibilité de la verrière. Les verres souffraient, sur la face interne, du développement de nombreux micro-organismes (algues) localisés sur les pièces anciennes, mastics épais aux abords des plombs, calcite sur certaines pièces de couleur foncée. Sur la face externe, de nombreux micro cratères et piqûres apparaissaient à la surface du verre. Les tests et observations ont permis de connaître la solidité et l'adhérence de la grisaille dont la tenue est satisfaisante.

En 2008, l'entreprise HSM a procédé à la dépose des 30 panneaux droits formant les six lancettes ainsi que des trois tympan pour transport et restauration en atelier. Les verres ont reçu un traitement algicide et ont été nettoyés à base d'eau déminéralisée et d'alcool à 90°. Des greffes ont été pratiquées pour remplacer les pièces manquantes ou les pièces cassées irrécupérables. Les plombs de casse ont été retirés et remplacés par des collages bords à bords lorsque les casses des verres étaient nettes, ou par des assemblages de type «Tiffany». Le réseau de plomb des panneaux non desservis a été restauré par le biais de soudures. Les 540 attaches en plomb ont été éliminées, refaçonnées et soudées sur le réseau en plomb pour permettre la rigidité des panneaux en les fixant sur les vergettes en laiton. Chaque panneau a été replacé dans un cadre extérieur en laiton indépendant permettant le démontage de chacun d'entre eux pour les besoins des restaurations futures. Parallèlement, l'entreprise Le Boulzec de Pommerit-le-Vicomte a procédé au dégarnissage des joints en ciment sur la partie haute du remplage et sur les meneaux en pierre formant le réseau de pierre. Le rejointoiement a été réalisé sur la totalité de la baie d'axe à base de mortier de chaux naturelle et de sable coloré.

À l'occasion de cette restauration, il a été décidé de mettre en place une verrière de doublage, afin de protéger le vitrail original des agressions extérieures. Cette protection s'exerce contre les chocs mécaniques et les sources d'altérations physiques et chimiques. On lutte ainsi contre les éventuels projectiles, la grêle, les chocs thermiques, la condensation, le ruissellement des eaux de pluie transportant des agents extérieurs, la pollution, le développement des micro-organismes. Le verre de doublage

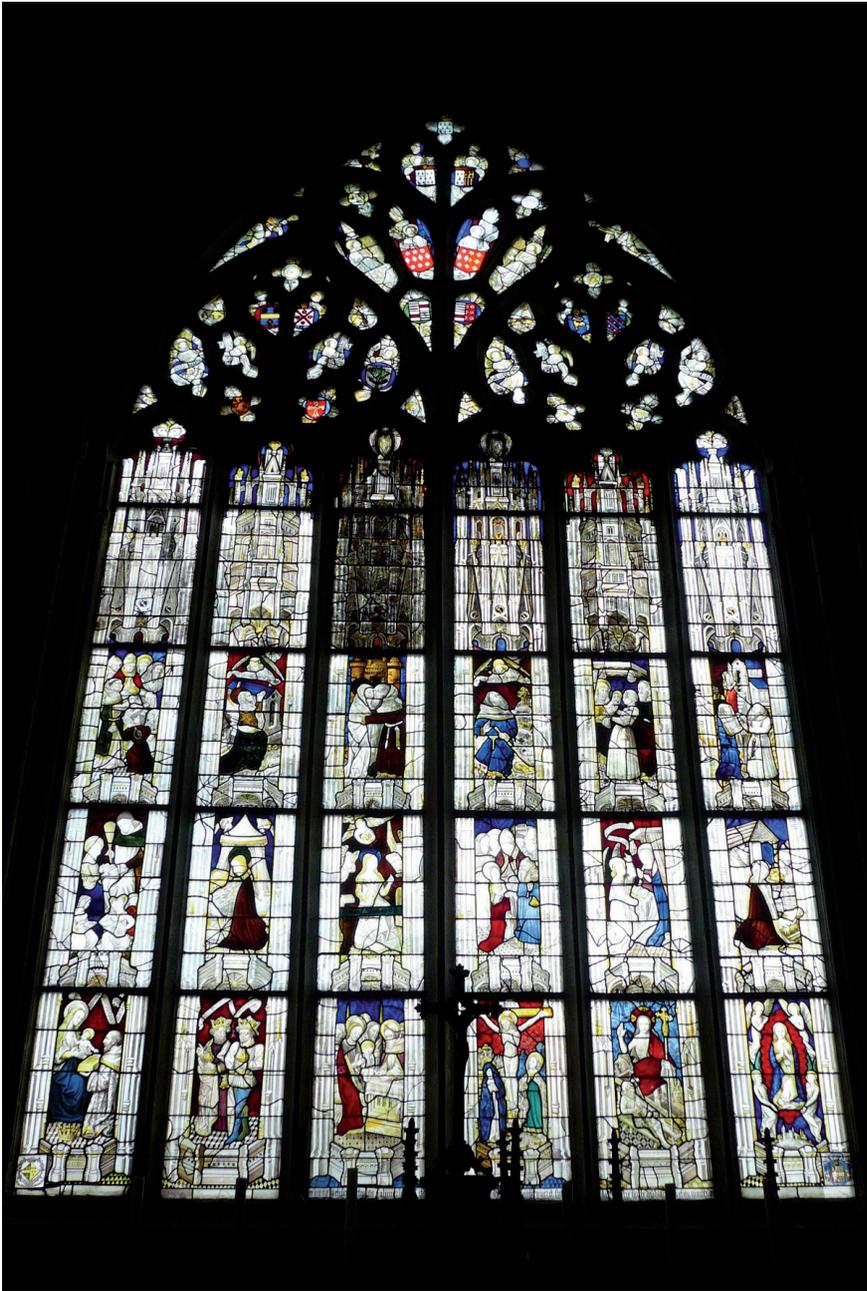


Figure 4 – Vue générale de la maîtresse vitre de l'église Notre-Dame-de-la-Cour à Lantic, après restauration (face intérieure) (cl. Stéphane Aubertin)

reproduit exactement le dessin du vitrail original. Ce doublage est obtenu par thermoformage (750°) à partir d'une empreinte sur l'ancienne verrière. Outre le relief, la coloration est reprise sur la verrière de protection par mise en œuvre d'une patine. Cette patine colorée appliquée sur la surface externe du verre n'est visible qu'en réflexion de l'extérieur de l'édifice. Translucide en lumière, elle préserve la transparence du vitrail. La lisibilité de ce dernier est donc préservée.

Conclusion

Fragiles et vulnérables, les objets d'art conservés dans les églises et les chapelles sont aussi dépendants de l'édifice qui les abrite. L'axe prioritaire de la mission de conservation des antiquités et objets d'art dans le département des Côtes-d'Armor est de répondre aux demandes croissantes de conseil, d'assistance et d'aide à la décision formulées par les communes propriétaires et/ou les associations, qui se trouvent souvent démunies face aux problèmes soulevés par la conservation de ces œuvres du passé.

Céline ROBERT
service du patrimoine historique et contemporain
du Conseil général des Côtes-d'Armor

Stéphane AUBERTIN
architecte des bâtiments de France, service départemental de l'architecture
et du patrimoine des Côtes-d'Armor



Figure 5 – Détail de la verrière de doublage. La reproduction du dessin original (réseau de plomb et verre découpé) est obtenue par prise d'empreinte de la verrière ancienne (cl. Stéphane Aubertin)